

CONSEILS APRES UNE SEANCE DE KE

Après une séance, le corps a besoin de s'adapter à son nouvel équilibre :

- **Un temps de repos** est utile. Il faut éviter de conduire sur un long trajet ou d'entreprendre un travail épuisant à la sortie de la séance.
- Les tensions libérées contenaient souvent des toxines. Il est conseillé de boire **1.5 l à 2 l d'eau** par jour durant les 3 jours suivant une séance pour les éliminer.
- Il faut **continuer tous les traitements médicaux en cours** sachant que la KE est complémentaire à la médecine et la kinésithérapie classique mais qu'elle ne les remplace pas.
- Votre kiné vous a appris à "souffler" vos blocages. Utilisez journallement cette méthode. S'il vous a conseillé des phrases positives, notez-les et répétez vos affirmations plusieurs fois par jour suivi d'une profonde inspiration pour les intégrer dans votre corps entier – en particulier le soir avant de vous endormir et le matin au lever.

Renseignements auprès de :

**Centre de Kinésithérapie Energétique
Cabinet Jean-Michel DEMELT**

Masseur-kinésithérapeute – Créateur de la méthode

4 rue des Pommiers – F – 67160 SEEBACH

Tél. : 00 33 (0)3 88 94 75 28

e-mail : jm.demelt@wanadoo.fr

Site Internet : www.kine-energetique.com

Prix des séances :
Séance d'une heure :
¼ d'heure supplémentaire :
Séance d'entretien :

LA KINE ENERGETIQUE

Méthode DEMELT



Fiche information patient

LA KINE ENERGETIQUE (KE) – QU’EST-CE QUE C’EST ?

La KE est une méthode de traitement manuelle et douce, élaborée par Jean-Michel DEMELT, kinésithérapeute en Alsace.

Elle part du principe que tout être vivant est animé par une circulation d'énergie qui lui permet la vie et la bonne santé.

Il y a 5000 ans déjà, la médecine Chinoise faisait cette découverte et développait l'acupuncture.

Cette énergie peut être bloquée par des chocs :

- **Physiques** : accidents, blessures, hypersollicitation, rayonnements nocifs, etc.
- **Psychiques** : stress, chocs émotionnels, soucis affectifs ou professionnels.

Dans les deux cas, la palpation manuelle par la KE permet de mettre en évidence les zones bloquées, de comprendre pourquoi elles sont bloquées et surtout de les libérer afin de permettre à la personne de fonctionner avec un nouveau schéma positif pour sa santé et son bien-être.

SUR LE PLAN PHYSIQUE

Sur le plan physique de très nombreuses pathologies sont dues à des tensions, des contractures qui entraînent des douleurs et des inflammations dans diverses parties du corps.

Ces points de tensions sont repérés et libérés énergétiquement par les mains du kiné en collaboration avec le patient grâce au **souffle et l'intention de libération**.

On sent alors la tension "fondre" littéralement entre les mains du thérapeute.

Souvent l'origine de la douleur se trouve à distance du symptôme au niveau d'une racine nerveuse, d'une vertèbre ou du trajet d'un axe énergétique. Là aussi, la KE permet de remonter jusqu'à l'origine du problème, pour le corriger efficacement.

SUR LE PLAN PSYCHOLOGIQUE

Sur le plan psychologique, d'après des recherches récentes, l'on se rend compte qu'un grand nombre de tensions internes sont liées au stress, aux chocs émotionnels actuels, ainsi que ceux liés à l'enfance, à la vie fœtale et quelques fois à notre hérédité.

Une grille de lecture spécifique à la KE permet de reconnaître "avec qui ?" et "quand ?" s'est passé le problème – "quel type d'émotion ?" est mis en jeu et

surtout de trouver des solutions immédiates pour la libération et la mise en place d'une reconstruction positive à long terme.

Cette démarche permet à la personne de retrouver son équilibre physique et psychique d'une manière durable.

QUELS SONT LES DOMAINES D'ACTION DE LA KE ?

Le travail simultané sur le côté physique et psychique permet de résoudre en très peu de séances de nombreuses pathologies :

- **corporelles de l'appareil locomoteur** : post-traumatique, orthopédique, rhumatismale, arthrose, lombalgie, tendinites, etc.
- **des organes internes** : respiratoire, digestif, uro-génital, sexuel, grossesse, migraines, etc.
- **de la sphère psychologique** : gestion du stress, dépression, anxiété, oppressions, insomnies, problème de concentration, hyperactivité, manque d'énergie, séparations, conflits, deuil, changement de situation, etc.

Les seules contre indications au traitement sont les maladies psychiatriques graves.

Il peut s'appliquer dès le "premier âge" jusqu'à la gériatrie et il trouve son application aussi bien chez la personne handicapée physique que chez le sportif de haut niveau.

Elle constitue d'une part un **outil thérapeutique très efficace** en complément à la médecine classique.

D'autre part la finesse de la palpation permet de découvrir et de corriger les causes profondes des maladies bien avant leur apparition, ce qui en fait une **méthode de prévention de tout premier choix**.

LE NOMBRE DES SEANCES

Quelques fois une seule séance suffit à la résolution d'une problématique. Un traitement d'entretien, une à deux fois par an juste avant les périodes difficiles peut s'avérer utile.

Par contre les cas complexes nécessitent souvent plusieurs séances.

Dans ces cas, on peut parfaitement commencer par une séance, pour voir ce qu'elle apporte et décider ensuite librement, en accord avec le praticien, de la suite du traitement.